



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

protection

Question écrite n° 75784

Texte de la question

M. Léonce Deprez se référant aux propositions de la mission d'information parlementaire, rendues publiques le 13 février 2002, à l'égard des animaux de compagnie (chiens et chats) dont certaines sont « applicables à court terme », demande à M. le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement la suite qu'il envisage de réserver à la proposition d'interdiction des importations, traitement et commercialisation des peaux de chiens et de chats en France.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75784

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mai 2002, page 2269